

7 RESUME A L'ATTENTION DES CITOYENS

La réforme territoriale qui a mené à la fusion des Régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes en une Région Nouvelle-Aquitaine au 1^{er} janvier 2016, a conduit cette nouvelle entité à devenir Autorité de Gestion des différents programmes européens existants sur le territoire dont notamment 3 PO FEDER-FSE distincts. En 2016, l'Autorité de Gestion a donc dû travailler à la mise en place d'une nouvelle organisation administrative commune et au rapprochement des différents modes de gestion, alors même que les 3 PO ont vocation à rester distincts jusqu'à leur terme.

Le Programme Opérationnel (PO) 2014-2020 FEDER/FSE de la Région Poitou-Charentes a été adopté le 12 décembre 2014 par la Commission européenne. Doté de 267,95 M€, dont 222,97 M€ pour le FEDER et 44,97M€ pour le FSE, il est composé de 7 axes opérationnels (5 FEDER et 2 FSE) et de 2 axes d'assistance technique.

En 2016, un premier résumé citoyen a été élaboré afin d'accompagner le Rapport Annuel de Mise en Œuvre (RAMO) 2015 du PO. Le RAMO 2016 présenté en juin 2017 présente l'activité et les réalisations depuis le début du Programme et intègre des points relatifs à la réalisation du programme par rapport aux objectifs définis par l'UE notamment sur les principes horizontaux (égalité hommes/femmes, non-discrimination, développement durable) et le changement climatique... Ce résumé citoyen est l'occasion de faire le point sur les principaux éléments figurant dans le RAMO.

1. Avancement du programme

Au 31 décembre 2016, 479 opérations ont été programmées dont 325 en 2016 suivant la répartition suivante :

Intitulés de l'axe	Nombre de dossiers programmés	Montant d'aide programmé En M€	Montant d'aide en pourcentage de l'enveloppe de l'axe
Axe 1 Développer la recherche, l'innovation et le transfert de technologie (FEDER)	66	17,42	31,11 %
Axe 2 Favoriser l'accès à l'économie du numérique (FEDER)	20	4,66	11,26 %
Axe 3 Soutenir le développement et la mutation des PME (FEDER)	30	7,94	29,31 %
Axe 4 Promouvoir l'excellence environnementale (FEDER)	36	14,06	17,44 %
Axe 5 Protéger les ressources et le patrimoine naturels (FEDER)	37	4,65	46,50 %
Axe 6 Soutenir la création/reprise d'activité et la transmission d'entreprises (FSE)	31	2,29	57,2 %
Axe 7 Développer le capital humain (FSE)	252	36,25	92 %

7 dossiers ont été déposés dans le cadre de l'assistance technique

La programmation 2014-2020 prévoit la mise en place d'un cadre de performance qui définit des objectifs à atteindre pour l'autorité de gestion à mi-parcours (31 décembre 2018) mais également à la fin du programme (31 décembre 2023). Ces objectifs sont de deux ordres : financiers et opérationnels. S'agissant des objectifs opérationnels, des indicateurs ont été mis en place sur chacun des axes et des cibles ont été déterminées suite au travail de négociation entre l'autorité de gestion et la Commission européenne. La réalisation de ces objectifs au 31 décembre 2018 permettra de libérer la réserve de performance représentant 6% de la dotation d'un axe.

Le cadre de performance étant complété notamment avec les éléments relatifs aux dépenses certifiées, l'absence de dépenses certifiées en 2016 ne permet pas de présenter des éléments pertinents lors de ce RAMO. Pour autant, il peut être souligné que 5 dossiers FEDER ont pu être soldés sur l'exercice. De plus, en ce qui concerne le FSE, les données relatives à 996 participants ont pu être remontées sur l'axe 6 dans le cadre de 5 opérations et 441 participants sur l'axe 7 dans le cadre de 4 opérations.

2. Points abordés dans le cadre du RAMO renforcé en 2017

Réalisation des objectifs du programme :

Pour le FEDER, le coût total des 195 opérations programmées (dont 6 opérations d'assistance technique) représente 35,8 % de la maquette, avec des taux de programmation allant de 16,8% sur l'axe 2 « économie du numérique » à 69,6 % sur l'axe 5 « biodiversité ». Pour le FSE, le coût total des 284 opérations (dont 1 opération d'assistance technique) représente 88,7 % de la maquette. Les deux axes opérationnels, axes 6 et 7, présentent respectivement des taux de programmation de 75,7 % et 92,4 %.

Prise en compte des principes horizontaux et du rôle des partenaires :

La promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes et de la non-discrimination, l'exigence de la prise en compte du développement durable sont des principes généraux applicables à tous les Fonds européens et donc présents dans le PO FEDER-FSE Poitou-Charentes. Ces points figurent dans les critères de sélection et sont pris en compte pour déterminer l'éligibilité des dossiers. De plus, des critères particuliers peuvent être également demandés. Par exemple sur le FSE, pour la création d'activité, le porteur doit présenter soit une action spécifique destinée aux femmes, soit un projet global à destination d'au moins 50 % de femmes.

S'agissant des partenaires, la Région (Autorité de gestion) a pris des mesures pour permettre d'associer les partenaires à la réalisation, au suivi et à l'évaluation du programme par l'intermédiaire de diverses consultations dématérialisées ou de réunions physiques comme les réunions techniques en présence de représentants de la Commission européenne. Ce partenariat est composé notamment de représentants de collectivités territoriales, chambres consulaires, partenaires sociaux et représentant du monde socio-économique du territoire.

3. Perspectives 2017

La Région va continuer en 2017 son travail d'harmonisation des procédures, outils de gestion et de suivi. Dans ce cadre, un travail sur la convergence des plans d'évaluation des 3 anciennes Régions sera mené sur l'organisation, la gouvernance avec des premières esquisses de modifications de calendrier et surtout les premières programmations d'évaluations dont de possibles évaluations de mise en œuvre. Pour rappel, toutes les évaluations seront par la suite mise à la disposition du public sur le site de « l'Europe s'engage en Poitou-Charentes* » avec un document de synthèse.

Un nouveau site internet devrait voir le jour permettant à tout citoyen de la Région Nouvelle-Aquitaine de pouvoir suivre l'avancée de la programmation.

4. Quelques exemples de dossiers programmés dans le cadre du Programme Opérationnel FEDER-FSE 2014-2020

➤ **ECONAT : Programme global de gestion durable des ECO-systèmes et ressources NATurelles, porté par l'université de Poitiers.**

Axe 1 « Développer la recherche, l'innovation et le transfert de technologie »

Inscrit au Contrat de Projet Etat-Région, ECONAT est un programme global de recherche portant sur les thématiques environnementales et les ressources naturelles. Construit autour de 3 grandes priorités : Biodiversité - Gestion intégrée des zones littorales et portuaires - Chimie verte et ressources durables, il s'inscrit également dans un contexte lié aux enjeux du changement climatique.

Dans le cadre d'ECONAT, la Région et l'Union européenne accompagnent trois projets portés par les laboratoires de l'Université de Poitiers, dont l'IC2MP, dans les domaines de :

- La biodiversité : Etude des écosystèmes de bassins : plaines agricoles, forêts et marais de Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Vienne. Cette opération dont l'investissement correspond à 1 163 584 € est soutenue par l'Union européenne (FEDER- fonds européen de développement régional) à hauteur de 696 752 € et la région Nouvelle-Aquitaine pour 100 000 €, sur le coût total du projet.
- La chimie verte : Travaux de recherche sur la biomasse et les catalyseurs, pour la conception de molécules à forte valeur ajoutée. Cette opération dont l'investissement correspond à 1 540 419 € est soutenue par l'Union européenne (FEDER- fonds européen de développement régional) à hauteur de 922 405 € et la région Nouvelle-Aquitaine pour 360 000 €, sur le coût total du projet.
- La chimie verte et les ressources durables : Recherche sur l'analyse des micropolluants dans l'eau et les sols et acquisition d'équipements pour le site expérimental hydrogéologique. Cette opération dont l'investissement correspond à

1 206 554 € est soutenue par l'Union européenne (FEDER- fonds européen de développement régional) à hauteur de 723 932 € et la région Nouvelle-Aquitaine pour 280 000 €.

➤ **Sarl ST Bois, Chasseneuil sur Bonnieure (16), mise en place d'une nouvelle ligne de sciage**

Axe 3 « Soutenir le développement et la mutation des PME »

La scierie ST Bois souhaite développer son activité de fabrication de palettes. A l'occasion d'un déménagement de son usine elle investit dans une ligne complète de sciage dotée des dernières technologies pour lui permettre de poursuivre sa croissance, renforcer son autonomie en matière d'achats, optimiser les flux de matières premières et de produits finis. Cet investissement vise à diversifier son activité, augmenter ses marges et améliorer sa compétitivité grâce à des process industriels innovants. Il contribuera aussi à améliorer les conditions de travail ainsi qu'à la formation des opérateurs qui évolueront de manutentionnaires, vers des missions de « pilotes et régleurs ».

Cette initiative d'un coût total de 4 497 080 € est soutenue par l'Union européenne (FEDER- fonds européen de développement régional) à hauteur de 399 708 €, et la région Nouvelle-Aquitaine pour 399 708 €.

➤ **Région Nouvelle-Aquitaine, formation d'ouvrier polyvalent en agriculture**

Axe 7 « développer le capital humain »

Cette action vise à compléter le programme régional de formation existant par la mise en œuvre de formations qualifiantes en lien avec les besoins des secteurs économiques locaux et en complémentarité de l'offre gérée par Pôle Emploi. Les stagiaires bénéficieront d'un parcours de formation moyen de 280 heures, dont 70 heures en stage en entreprise réalisées par le CFPPA de Bourcefranc, titulaire du marché, et du CFPPA de Saintes, qui en assurera la co-traitance. Le recrutement des stagiaires s'étendra aux départements de la Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne. Les formations seront réalisées en Charente-Maritime (Bourcefranc, Marennes Oléron et Ile de Ré).

Les axes de formation se déclineront en fonction des contraintes de l'activité agricole saisonnière et prendront en compte la problématique environnementale ainsi que les contraintes de développement durable. Au cours de la formation, les stagiaires découvriront les filières agricoles, la conduite et l'entretien des engins agricoles et maritimes et aborderont les problématiques de l'hygiène, de la sécurité et de la communication dans l'entreprise. Cette formation prépare au certificat de marin ouvrier aux cultures marines. Elle s'adresse à 29 demandeurs d'emploi et se déroulera sur 12 mois.

Cette initiative d'un coût total de 70 295 € est soutenue par l'Union européenne (FSE- fonds social européen) à hauteur de 42 177 €, et la région Nouvelle-Aquitaine pour 28 118 €.

- **Habitat nord Deux-Sèvres, réhabilitation de 36 Logements à Bressuire**
Axe 4 « Promouvoir l'excellence environnementale » et notamment l'objectif
« Accroître les performances énergétiques des bâtiments publics et du logement ».

Suite à un audit énergétique de son parc, l'office Public Habitat Nord Deux-Sèvres réhabilite ses ensembles immobiliers les plus énergivores : 36 logements équipés d'un chauffage gaz individuel vont bénéficier de travaux complets d'isolation renforcée (planchers, murs, couverts, portes), de l'installation de chaudières gaz à condensation, d'une VMC hygroréglable et d'équipements économes en eaux. Ces travaux permettront un gain énergétique permettant d'atteindre la classe B.

Cette initiative d'un coût total de **393 763 €** est soutenue par l'Union européenne (FEDER-fonds européen de développement régional) à hauteur de **54 000 €**, et la région Nouvelle-Aquitaine pour **86 400 €**.

* dénomination actuelle du site dans l'attente lancement adresse « Europe-en-nouvelle-aquitaine ».

